

DU CÔTÉ DES CHAMPS

Semis sous couvert des céréales d'automne

Dans certaines rotations, par exemple en grandes cultures biologiques, l'azote est souvent un facteur limitant. Il est possible de profiter de l'interculture pour enrichir son système en azote via des légumineuses.

Les semis doivent être très rapides après la récolte, sinon les couverts ne pousseront pas suffisamment. La mise en place de couverts au printemps, à l'abri d'une culture, va favoriser leur croissance: c'est le semis sous couvert. L'objectif est de trouver un couvert qui ne concurrence pas la culture en place tout en étant couvrant dès la récolte. Une technique compliquée, mais très intéressante.

Quelle parcelle?

Cette technique est à privilégier dans les parcelles propres n'ayant pas fait l'objet d'un désherbage chimique. En effet, les herbicides d'automne ont une rémanence pouvant aller jusqu'au printemps.

La céréale présente dans la parcelle peut avoir une incidence sur le développement du sous-semis. Le triticale, le seigle, l'épeautre et les méteils sont trop concurrentiels. En revanche, le blé est une culture dans laquelle cette technique fonctionne bien. Il est intéressant de privilégier les variétés de blé peu couvrantes avec un port de feuille dressé limitant ainsi la concurrence lumineuse.

ProConseil a conduit des essais pour déterminer les variétés de blé adaptées aux



Trèfle blanc en mars 2017 suite à un sous-semis dans du blé au printemps 2016. G. HUBER, PROCONSEIL

semis sous couvert. Les variétés Nara, Claro, Lorenzo (Top), Simano, Chaumont (classe I) et Levis (classe II) sont intéressantes.

Quelle espèce?

Les légumineuses sont intéressantes pour leur capacité à fixer l'azote de l'air via leurs nodosités. Différentes espèces sont possibles mais chacune a ses points forts et faiblesses (coût, dynamique de croissance, couverture du sol, facilité de destruction).

Le trèfle blanc est une bonne espèce pour démarrer avec cette technique. La dose de semis pour le trèfle blanc est de 4 kg/ha. Le coût d'implantation n'est pas élevé. La culture ne gênera pas la récolte et se multipliera par stolons permettant de couvrir le sol vigoureusement pendant l'interculture.

Quand semer?

Le semis doit être effectué après le dernier passage de désherbage mécanique. La terre fine obtenue est favorable au contact graine-sol. Ainsi, si la parcelle est propre, le semis peut être fait tôt (stade tallage du blé) avec des espèces à pousse lente (trèfle blanc et minette). Si la parcelle nécessite plusieurs passages de herse-étrille, le stade épis 1 cm est un bon compromis entre le développement du blé et la lumière disponible pour le développement de la légumineuse. Pour des semis au-delà du stade épis 1 cm, la réussite risque d'être plus aléatoire.

Comment semer?

Selon le matériel disponible sur l'exploitation, deux méthodes d'implantations sont envisageables: le semis à la volée avec un semoir de type Krum-

menacher ou ce même type de semoir directement positionné sur une herse-étrille. Le semis à la volée doit être réalisé dans des largeurs raisonnables (environ 9 m) pour garantir une bonne homogénéité dans la répartition des graines et juste avant une pluie pour assurer le contact sol-graine.

Sol Vaud: mesure 7

Les sous-semis dans les céréales d'hiver et les cultures de printemps (tournesol et maïs) sont aujourd'hui encouragés à hauteur de 400 francs/ha dans le cadre du projet Sol-VD. Cette contribution a pour objectif d'inciter les agriculteurs vaudois à tester cette technique et à faire leurs propres expériences.

Les conseillers régionaux sont à disposition pour des informations complémentaires.

GÉRALD HUBER, PROCONSEIL

Brèves

Sucre Suisse dans le rouge

Sucre Suisse se retrouve à nouveau dans les chiffres rouges pour l'année 2015-2016, affichant une perte de 2,7 millions de francs. Les récoltes ont été faibles, sans compter la pression continue sur les prix du sucre bon marché provenant de l'Union européenne (UE). L'été 2015 sec et chaud a fortement détérioré les betteraves, a fait savoir la société. La récolte a été seulement de 1,38 million de tonnes, contre 1,95 million l'année précédente. Grâce à une teneur en sucre exceptionnelle, 238000 tonnes de sucre ont néanmoins pu être produites, contre 315000 précédemment. La société, qui emploie 250 personnes dans ses usines à Frauenfeld (TG) et Aarberg (BE), continue de s'inquiéter de l'extension de la production sucrière au sein de l'UE. Sans une meilleure protection douanière, il faut tabler sur des importations à bas prix qui mettent en péril la production helvétique, estime Sucre Suisse dans un communiqué. **ATS**



P.-A. CORDONIER

Pas de dissémination d'OGM contenant des gènes résistants

Les organismes génétiquement modifiés (OGM) contenant des gènes introduits par génie génétique et résistants aux antibiotiques ne devraient pas être répandus dans le cadre de recherches. La commission de la science du National, par 15 voix contre 6, refuse de céder devant la Chambre des cantons qui veut supprimer cette interdiction. Il y a trop d'incertitude quant aux éventuels risques pour l'environnement, fait savoir la commission. Vu que ce type d'OGM est interdit dans l'agriculture, les résultats des recherches ne pourraient de toute façon pas être utilisés, ajoute-t-elle. Les essais expérimentaux avec des OGM dans des zones particulièrement sécurisées demeurent possibles en Suisse. Par 12 voix contre 11, la commission soutient l'introduction de mesures administratives en cas de violation de la loi (retrait d'autorisations, amendes jusqu'à 10000 francs, confiscation des biens). La minorité estime en revanche que les dispositions pénales en vigueur suffisent. Par 13 voix contre 10, la commission a accepté l'introduction d'un système de surveillance centralisé visant à déceler les disséminations indésirables d'OGM et à reconnaître leurs éventuels effets sur l'environnement. **ATS**

Agrisano: résultat très positif

Agrisano Pencas affiche un résultat 2016 extrêmement positif, malgré la performance mitigée des placements de capitaux. Parallèlement, la caisse de pension des employés de l'agriculture a baissé son taux technique de 0,75%, l'établissant ainsi à 2,25%, et s'est alignée sur les bases techniques du projet LPP 2015. Malgré ces mesures certes tournées vers l'avenir mais coûteuses, Agrisano Pencas affichait au 31 décembre 2016 un excellent taux de couverture de 121%. Comme les deux années précédentes, cette situation confortable lui permettra de servir à ses assurés actifs un intérêt supplémentaire en 2017. Le conseil de fondation d'Agrisano Pencas s'est par ailleurs renouvelé. Son nouveau président, le conseiller national Markus Hausmann, remplace Hansjörg Walter comme représentant des employeurs. Trois nouveaux représentants des employeurs, Gabriel Yerly (FR), Theres Weber-Gachnang (ZH) et Andreas Wyss (BE) le rejoignent pour succéder à Hanspeter Haug, Walter Balmer et Paul-André Houlmann. Du côté des représentants des employés, Mara Simonetta remplace Yvonne Eberhard de Sousa. Le vice-président du conseil est Paul Sommer (représentant des employés). **SP**

MÉTÉO DES PRÉS (4)

Bien organiser la saison herbagère

Les températures ont atteint des valeurs très élevées fin mars. Il vaut la peine de s'informer pour bien organiser la saison herbagère.

Avec la météo de ce début de printemps, la végétation prend de l'avance et la gestion des prairies des pâturages ne laisse aucun répit. Ces prochains jours, MétéoSuisse prévoit du soleil, quelques nuages sans pluie et des températures au-dessus des normes saisonnières. Sans pour autant être en mesure de prédire la production fourragère de l'année, la préparation des récoltes et de leur conservation reste une priorité.

Des conditions particulières

Le cumul des températures depuis le 1^{er} février est un indicateur communément utilisé pour décrire l'évolution de la végétation au printemps. Actuellement situé à environ 350°C en plaine, il dépasse de plus de 50°C les valeurs enregistrées à pareille époque en

2007 et 2011, années les plus précoces concernant l'épiaison des graminées. Il est encore trop tôt pour faire le pronostic du rendement et de la qualité des fourrages récoltés, mais il convient de s'adapter à ces conditions particulières.

En particulier, si comme en 2011 on s'achemine vers une sécheresse printanière, chaque brin d'herbe doit être valorisé. A la mi-avril en plaine, la mise à l'herbe devrait être terminée sur l'ensemble des surfaces accessibles. Par la suite, la part du pâturage dans l'alimentation des troupeaux devrait être maximale avec 25 à 30 ares par UGB. Les premières coupes d'ensilage devraient être réalisées au début de l'épiaison du dactyle, soit pour une somme des températures d'environ 750°C. Compte tenu du caractère précoce de l'année, on peut se préparer à faucher dès la mi-avril dans les zones les plus chaudes.

Rendez-vous le 4 avril

Faisant suite à son assemblée générale, l'Association pour le développement de la culture fourragère (ADCF) or-

ganise avec la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture (CNAV) une après-midi d'information au Cerneux-Pequignod (NE) le 4 avril prochain.

La communauté d'exploitation Faivre-Rosselet, aux Rousottes (NE), accueillera tous les agriculteurs désireux d'actualités en productions fourragère et laitière. Divers spécialistes partageront leurs

connaissances autour du séchage en grange, des énergies renouvelables, de l'utilisation restreinte des antibiotiques et de la gestion des prairies sur une exploitation herbagère. L'entrée est libre et les agriculteurs sont les bienvenus. Le programme et l'invitation à cet événement sont accessibles sur le site www.adcf.ch

ERIC MOSIMANN, AGROSCOPE, ET ADCF, CHANGINS



La pousse de l'herbe précoce ce printemps pourrait impliquer des récoltes dès la mi-avril. E. MOSIMANN

Météorologie

Evapotranspiration potentielle (ETP) en mm du 23 au 29.03.2017

Stations météo	23.03	24.03	25.03	26.03	27.03	28.03	29.03
Bernex	1,3	0,8	1,7	2,0	2,5	2,8	0,3
Changins	1,7	0,9	1,9	1,6	2,3	2,7	0,8
Châteauneuf	2,6	1,4	3,0	1,4	3,0	3,0	0,3
Cressier (NE)	2,5	1,6	2,8	1,0	3,0	3,3	0,2
Cugnasco (TI)	0,7	0,6	2,9	2,3	2,0	3,0	0,3
Payerne (Delley)	2,1	1,4	1,9	1,1	2,6	2,8	0,2
Vully (Praz)	2,0	1,3	2,1	1,2	2,4	2,7	0,3
Pully	1,9	0,9	2,1	1,3	2,4	2,7	0,8
Villeneuve	1,9	0,8	2,1	0,9	2,4	2,4	0,3
Viège	-	-	-	-	-	-	-

Précipitations totales (mm/m²) du 23 au 29.03.2017

Bernex	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0
Changins	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0
Châteauneuf	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0
Cressier (NE)	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Cugnasco (TI)	17,0	0,6	3,6	5,0	1,0	0,0	0,0
Payerne (Delley)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Vully (Praz)	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pully	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0
Villeneuve	0,0	0,0	0,0	0,8	0,0	0,0	0,0
Viège	6,9	6,2	6,2	11,6	0,0	0,0	-

AGROMÉTÉO